

DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE PRÉSIDENT A SIGNER LES AVENANTS AU CONTRAT DE FINANCEMENT CONCLU ENTRE LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT ET L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 712-3 et R719-93 ;

Vu la loi n°2012-1558 de programmation pour les finances publiques pour les années 2012 à 2017 du 31 décembre 2012 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux ;

Vu la convention du 11 avril 2013 intitulée Campus d'@venir signée en l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Vu la délibération n°2017-10 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux en date du 2 février 2017 ;

Considérant que la délibération du conseil d'administration du 2 février 2017 a autorisé le président de l'université à signer le contrat de financement avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI);

Considérant que la délibération du 2 février 2017 ne permet pas au président de l'université de signer l'avenant, il y a lieu d'obtenir l'accord du conseil d'administration de l'université pour autoriser le président à signer ;

Considérant le projet d'avenant au contrat de financement conclu entre la Banque européenne d'investissement et l'université de Bordeaux ;

Considérant la nécessité de modifier par avenant le contrat de financement conclu avec la BEI pour tenir compte des évolutions du calendrier de réalisation, de la date d'achèvement des projets et du calendrier de remise des indicateurs ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

Article 1.

D'autoriser le Président à signer les avenants au contrat de financement conclu avec la Banque Européenne d'Investissement.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'administration,

Dean LEWIS

Président de l'université de Bordeaux

Adoptée à la majorité des
votes exprimés (31 votants)
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

